

Conditions de la licence de tournoi communautaire pour StarCraft®, StarCraft®: Remastered, StarCraft® II, World of Warcraft®, Warcraft® III, Hearthstone®: Heroes of Warcraft®, Diablo® III et Heroes of the Storm®.

- **Tournois universitaires**

- Si vous organisez un tournoi destiné aux étudiants, il doit s'agir :
 - Soit d'un tournoi au sein de l'établissement, organisé par celui-ci ou par l'un des étudiants,
 - Soit d'un tournoi entre établissements durant moins d'une semaine ou regroupant des joueurs issus de 8 établissements maximum, organisé par une organisation étudiante officielle.

- **Compensation**

- Le total de la compensation sous forme de récompenses, de prix en argent et du remboursement de frais de voyage, ainsi que des cachets versés par les organisateurs et les sponsors aux joueurs, aux équipes et à leurs propriétaires ne doit pas dépasser :
 - Une valeur de dix mille dollars (10 000 \$) ou équivalent pour un même tournoi,
 - Une valeur de cinquante mille dollars (50 000 \$) ou équivalent pour l'ensemble des événements que vous avez organisés au cours des 12 derniers mois, en vertu de la présente licence de tournoi communautaire.
- Si la loi applicable au lieu où se déroule le tournoi est respectée (y compris les critères de résidence), vous pouvez facturer un droit d'entrée aux joueurs et/ou aux équipes, selon les conditions suivantes :
 - Pour les tournois de StarCraft®, StarCraft®: Remastered, StarCraft® II, World of Warcraft®, Warcraft® III, Hearthstone®: Heroes of Warcraft®, Diablo® III et Heroes of the Storm®, la quasi-totalité des pays et états autorisent les organisateurs à facturer des droits de participation aux tournois.
 - Pour Hearthstone, les organisateurs doivent exclure les résidents du Dakota du Nord, du Maryland, du Connecticut et de l'Arizona si des récompenses pécuniaires sont octroyées ou que des droits d'entrée s'appliquent. De surcroît, certains pays peuvent également interdire des tournois de Hearthstone qui comporteraient des récompenses pécuniaires et des droits d'entrée.
- Si vous facturez un droit d'entrée aux joueurs et/ou aux équipes du tournoi, la valeur de la compensation doit être égale ou supérieure à l'ensemble des droits d'entrée payés par les joueurs.

- **Diffusion**

- Vous pouvez diffuser votre tournoi en ligne et recourir à la plateforme de votre choix.
- Cependant, le total des revenus générés par une plateforme de diffusion ou de streaming donnée (par exemple Twitch, YouTube, Hitbox, Azubu, Facebook, etc.) pour la retransmission de votre tournoi (que cette compensation se présente sous forme de sponsors, de droits de diffusion, de promotion ou toute autre forme) ne doit pas excéder 100 000 \$.
- Vous ne pouvez facturer aucuns frais aux spectateurs qui souhaitent suivre votre tournoi en ligne.

- Si vous diffusez votre tournoi en ligne, vous devez garantir la modération des canaux de discussion associés afin de prévenir les propos vulgaires, insultants ou inappropriés.
- Le tournoi ne doit pas être diffusé à la télévision.
- Vous devez respecter le [règlement de Blizzard Entertainment pour les vidéos](#).

- **Produits dérivés**

- Vous ne devez pas vendre de produits Blizzard ou dérivés de jeux.

- **Public sur site**

- Vous ne pouvez facturer aucuns frais aux spectateurs qui souhaitent assister à votre tournoi en personne.

- **Utilisation des marques déposées de Blizzard**

- Toute utilisation des logos ou des marques déposées de Blizzard pour promouvoir votre tournoi doit respecter les [recommandations concernant l'usage des marques et des logos Blizzard Entertainment](#).
- Les recommandations d'utilisation des marques associées à chaque jeu, telles que publiées et ponctuellement révisées, doivent être respectées.

- **Financement participatif**

- Si vous organisez un financement participatif pour votre tournoi, vous devez préciser que celui-ci est soumis à la licence de tournoi communautaire de Blizzard et ajouter un lien vers les présentes conditions.
- Vous devez préciser que la campagne de financement n'est ni approuvée, ni sponsorisée par Blizzard.
- Vous devez utiliser l'intégralité des fonds tirés de la campagne pour développer et promouvoir l'évènement ; vous ne pouvez tirer aucun profit des revenus du financement participatif.

- **Publicité et sponsors**

- Aucune forme de pari, y compris les loteries, ne peut être associée au tournoi d'une quelconque manière.
- Le tournoi ne peut avoir pour partenaire une société qui vend ou promeut les types de produits suivants :
 - Pornographie (ou contenu pour adultes),
 - Alcool,
 - Tabac ou cigarettes,
 - Armes à feu,
 - Sites de jeux d'argent, ou
 - Toute société dont l'activité porte atteinte au commerce de Blizzard (piratage, services de vente d'or, vente de comptes de jeu, vente de clés d'authentification).

- **Droit de promotion et d'utilisation de Blizzard vis-à-vis du contenu du tournoi**

- Dans la mesure où Blizzard vous accorde le droit d'organiser un tournoi selon les conditions de la présente licence, vous acceptez que Blizzard choisisse de promouvoir votre évènement communautaire et se réserve le

droit d'utiliser les résultats dudit évènement afin de qualifier des joueurs pour d'autres tournois Blizzard.

- De surcroît, en tant qu'organisateur ou partenaire d'un évènement soumis à la licence de tournoi communautaire, vous acceptez de céder gratuitement et définitivement à Blizzard tous les droits de copie, de modification, de distribution, de publication ou de sous-licence sur le contenu diffusé, les faits marquants, les vidéos, le contenu statique et les actualités.

- ****Respect et intégrité****

- Le règlement du tournoi doit promouvoir une expérience amusante et gratifiante pour les joueurs, et la maîtrise du jeu doit être le facteur déterminant pour la victoire ou défaite.
- Les organisateurs et partenaires doivent se conformer aux autres politiques de Blizzard, qui peuvent être ponctuellement modifiées. Si un droit n'est pas accordé par une autre politique de Blizzard, celui-ci n'existe pas.
- Le tournoi doit respecter les lois et règlements en vigueur, ainsi que les politiques de tous les services tiers utilisés pour retransmettre en direct ou rediffuser les parties.
- Blizzard peut révoquer une licence de tournoi communautaire si l'évènement promeut ou représente quoi que ce soit de contraire aux valeurs fondamentales de Blizzard, dont l'interprétation et l'application sont laissées à la seule discrétion de Blizzard.

- **Autres aspects légaux**

- Vous acceptez que Blizzard puisse vérifier vos livres et registres afin de s'assurer que vous vous êtes conformé aux conditions de cet accord.
- Si un désaccord survient entre vous et Blizzard, nous tenterons de résoudre le problème en négociant ensemble pendant trente jours. Si cette démarche n'aboutit pas, tout différend sera soumis à la loi californienne et porté devant les tribunaux du comté d'Orange en Californie.
- Blizzard peut, à sa seule discrétion, à tout moment et sans préavis, modifier, révoquer ou annuler la présente licence de tournoi communautaire.